

Il est temps de parler d'argent

NAVIGAR

BUDGET

Bien gérer les finances familiales

PROTÉGER SA FAMILLE

Être prêt à faire face
aux changements

FINANCER UN LOGEMENT EN PROPRIÉTÉ

Achetez le logement
de vos rêves

Bank
Banque
Banca

CLER

Prévoyance

4



Se préparer à tout, pour aujourd'hui et pour demain

Comment assurer au mieux la sécurité financière de votre famille

9 Le principe des 3 piliers

Découvrez les piliers sur lesquels repose le système de prévoyance suisse

Protection financière

10 Liste de contrôle

Comment garder une vue d'ensemble des finances familiales

12



Une protection financière pour l'avenir

L'experte Mirjam Keller vous explique comment faire

QUE SIGNIFIE NAVIGAR?

Comme notre nom «Cler», «Navigar» est emprunté au romanche. Tels des navigateurs, nous vous orientons pour vous aider dans votre planification financière et veillons à ce que vous gardiez le cap.

Finances

18



Vos finances sont importantes pour nous!

Nos prestations en un coup d'œil

Placements

20 Réaliser ses rêves grâce aux placements financiers

Se constituer un patrimoine dès un franc de capital de départ

22 Quel est le type de placement qui me correspond?

Comment trouver la bonne stratégie de placement

24 Pour le monde de nos enfants

Avoir un impact positif avec les Solutions de placement durables

Logement en propriété

28 Êtes-vous prêt(e) à accéder à la propriété?

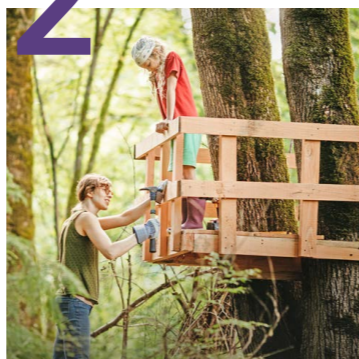
Ce à quoi vous devez penser lorsque vous achetez

30 Quelle est l'hypothèque adaptée à votre profil?

Comparaison entre nos modèles hypothécaires

31 Faits et chiffres autour du logement

32



À construction durable, financement durable

L'hypothèque écologique, une solution intéressante

7 FAITS ET CHIFFRES sur la famille en Suisse

15 LISTE DE CONTRÔLE POUR LA PLANIFICATION SUCCESSORALE

Les questions que vous devriez vous poser

16 BRÈVES Infos insolites et surprenantes

27 ZAK La banque gratuite et nomade

34 SERVICES NUMÉRIQUES Rapide et efficace: le Digital Banking de la Banque Cler

35 À PROPOS DE NOUS Garder le cap ensemble

Chère lectrice, cher lecteur,

Quels sont vos rêves et vos souhaits? Avec la naissance de mes deux enfants, j'ai réalisé mon rêve de fonder ma propre famille. En tant que mère, j'ai cependant pris conscience des responsabilités qui m'incombent désormais, et je suis également confrontée à de nouvelles questions.

Comment réaliser des placements durables et ainsi également investir dans l'avenir de nos enfants? À quoi devons-nous penser pour garantir la sécurité financière de notre famille s'il arrive quelque chose à l'un de nous? Comment devenir propriétaires de notre logement?

Il est important de parler ouvertement d'argent, surtout au sein de la famille, afin que vous et ceux que vous aimez soyez préparés à faire face aux changements qui peuvent survenir dans la vie. Nous vous invitons à vous poser ces questions et à vous interroger sur d'autres sujets pour trouver des solutions qui conviennent à votre situation individuelle.

C'est avec plaisir que nous vous accompagnerons dans cette démarche. Ensemble, parlons d'argent, nous sommes là pour ça!

Sarah Braun
Responsable du département
Gestion du marché



Se préparer à tout, pour aujourd'hui et pour demain



Entre les couches, la crèche et les aménagements à réaliser dans leur logement, les jeunes parents ont souvent autre chose à faire que de s'occuper de la prévoyance. La retraite est encore loin, après tout. Cependant, l'enjeu n'est justement plus seulement de mettre de côté pour ses vieux jours, mais d'assurer la sécurité financière de sa famille. De plus, il existe des solutions de prévoyance judicieuses dont vous profiterez dès aujourd'hui.

Vos versements au titre de la prévoyance vous permettent en effet de réaliser des économies d'impôts. Vous pouvez utiliser le montant épargné dans le cadre d'une profession indépendante ou pour l'achat d'un logement en propriété. Enfin, il est intéressant d'investir le plus tôt possible dans la prévoyance afin de faire fructifier au mieux votre capital grâce aux intérêts.

Avec une bonne prévoyance, vous pouvez vous préparer financièrement aux grands changements que réserve la vie. Certains de ces tournants majeurs sont des moments de bonheur, comme le mariage, l'arrivée du premier enfant ou l'achat d'une maison. D'autres, comme la retraite, sont facilement prévisibles. Cependant, les coups du sort, comme les accidents, la maladie ou les décès, font aussi partie de la vie. Disposer de la meilleure prévoyance possible pour se prémunir au mieux contre les conséquences financières de ces événements peut alors constituer un grand soulagement.

La prévoyance ne se limite pas à la retraite

Les jeunes n'ont souvent pas conscience que le système à trois piliers ne concerne pas seulement la retraite, mais qu'il fonctionne aussi comme une assurance. Pour les familles, il est particulièrement important, car une incapacité de gain pourrait avoir de graves répercussions financières.

Selon la situation familiale, les prestations peuvent varier. Il est donc utile de se renseigner sur le système actuel de prévoyance. Il comprend les prestations de l'assurance-invalidité (AI), de l'assurance-accidents (LAA) et de la caisse de pension (LPP). Des assurances-vie (pilier 3a/3b) peuvent aussi entrer en jeu en cas d'incapacité de gain.

Si cette incapacité de gain est liée à un accident, la situation au regard des assurances est généralement bien réglée. Les prestations octroyées dans le cadre de l'assurance-accidents (LAA) et de l'assurance-invalidité (AI) représentent généralement 90% du revenu anciennement perçu. En cas d'incapacité de travail consécutive à une maladie ou de décès, c'est plus compliqué. Bien que des prestations de la caisse de pension viennent compléter la rente AI, les sommes versées sont la plupart du temps insuffisantes. Il est par conséquent intéressant de souscrire une assurance complémentaire.

Suite à la page 8

«Les grands changements, qu'ils soient tristes ou heureux, font partie de la vie. L'important est de disposer de la meilleure prévoyance possible pour se prémunir contre leurs conséquences financières.»



Faits et chiffres sur la famille en Suisse

Noah, Liam et Matteo ainsi que Mia, Emma et Elena

étaient les prénoms les plus donnés aux nouveau-nés en Suisse en 2021.



1/5

de leurs revenus: c'est ce que les couples arrivent globalement à mettre de côté. Chez les ménages monoparentaux, cette proportion s'élève à seulement un dixième des revenus.



31 ans,

c'est l'âge moyen des mères suisses à la naissance de leur premier enfant. Les pères ont entre 30 et 39 ans, et un père sur cinq est âgé de 40 ans ou plus.



1 ménage avec 6 enfants sur

est un ménage monoparental. Il s'agit à 83% de mères élevant seules leurs enfants.



40% des grands-parents gardent leurs petits-enfants au moins une fois par semaine.

Il y a **1,1 million** de ménages avec enfants de moins de 25 ans en Suisse.

Sources: OFS 2021 – Enquête sur les familles et les générations (EFG)
OFS 2022 – BEVNAT OFS 2019 – Enquête sur les familles et les générations 2018





CONSEILS DE PRO Alléger ses impôts

«En fonction de la situation familiale, les conditions financières peuvent être très différentes. Il vaut la peine de bénéficier d'un conseil individuel en matière d'assurance.»

Pilier 3a

Pour la plupart des gens, cotiser au titre du pilier 3a est la meilleure manière de réaliser des économies d'impôts. Si vous êtes affilié(e) à une caisse de pension et que vous versez le montant maximal annuel sur un compte 3a, c'est-à-dire 7056 francs pour l'année 2023, vous pouvez le déduire de votre revenu imposable.

Vous profitez également d'autres avantages:

- Si vous optez pour une solution 3a avec compte-titres, les éventuels bénéfices sont exonérés d'impôts.
- Vous ne devez pas payer d'impôt sur la fortune sur les avoirs placés dans le 3^e pilier.
- Si vous décidez d'acheter un logement pour y habiter, vous avez le droit d'utiliser l'argent épargné dans le cadre de la prévoyance liée.

Si vous n'êtes pas affilié(e) à une caisse de pension parce que vous travaillez à temps partiel, vous pouvez tout de même verser 20% de votre revenu dans le pilier 3a chaque année.

Important: au cours de votre vie active, vous ne devez pas vous contenter d'un seul compte 3a. Dès que vous avez épargné 40 000 ou 50 000 francs, ouvrez un nouveau compte. En effet, lorsque vous voudrez retirer votre avoir, vous devrez vous acquitter d'un impôt sur les prestations en capital. Si vous disposez de plusieurs comptes 3a, vous pourrez échelonner ces retraits et ainsi payer moins d'impôts.

Tirez parti de toutes les déductions fiscales possibles

En tant que famille, vous pouvez alléger encore davantage vos impôts en étudiant en détail les déductions fiscales dont vous pouvez bénéficier dans votre canton. N'oubliez pas, par exemple, de déduire les éventuels frais de garde de vos enfants. Cela peut avoir de grandes répercussions sur votre revenu imposable.

À partir de 50 ans, selon la situation, les rachats dans la caisse de pension peuvent également valoir le coup. Chez certaines caisses de pension, il est aussi possible de se constituer un avoir de vieillesse supplémentaire en choisissant un autre plan d'épargne. Ces deux options permettent d'augmenter sa prévoyance-vieillesse et sont intéressantes du point de vue fiscal.

→ Pour obtenir des conseils détaillés au sujet des impôts et de la prévoyance, prenez contact avec nos expertes et experts sur:



Des prestations d'assurance différentes en fonction de la constellation familiale

Même si personne n'aime penser à la possibilité d'une incapacité de gain voire du décès d'un des parents ou des conjoints, il est important d'aborder ces sujets pour bien protéger sa famille. Il est rassurant de savoir que les personnes que l'on aime sont en sécurité quoi qu'il arrive. En cas de décès ou d'incapacité de gain de longue durée, différentes prestations sont versées à l'autre parent en fonction de la situation familiale.

Les parents mariés reçoivent

- les prestations d'assurance des deux premiers piliers,
- des rentes pour enfant jusqu'à ce que les enfants aient 18 ans, ou 25 ans s'ils suivent une formation,
- une rente de veuf ou de veuve en cas de décès si le mariage a duré plus de cinq ans et que la personne conjointe survivante est âgée de plus de 45 ans.

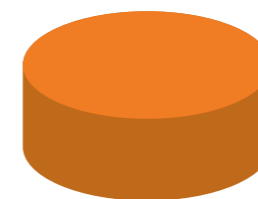
Les personnes vivant en concubinage ne reçoivent que les rentes pour enfants parmi les prestations du 1^{er} pilier et de l'assurance-accidents (LAA). Les couples en concubinage ont donc tout intérêt à contracter une assurance-risque pour combler les lacunes du 1^{er} pilier.

Ils doivent se déclarer mutuellement en concubinage auprès des caisses de pension afin de pouvoir bénéficier d'une rente de veuf ou de veuve. Pour y avoir droit, il faut avoir vécu au moins cinq ans en ménage commun.

Trois piliers pour plus de sérénité

Le principe des 3 piliers

En Suisse, la sécurité financière des personnes âgées ou en incapacité de gain et des proches de personnes décédées repose sur trois piliers.

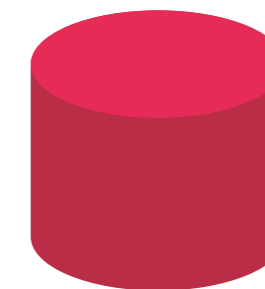


1^{er} pilier: couverture des besoins vitaux

Toute personne résidant et/ou travaillant en Suisse est automatiquement assurée dans le cadre du 1^{er} pilier. Il s'agit de la prévoyance étatique, qui comprend:

- l'assurance-vieillesse et survivants (AVS),
- l'assurance-invalidité (AI), et
- les prestations complémentaires (PC).

Le 1^{er} pilier assure un revenu minimal aux personnes à la retraite et invalides. En cas de décès, les proches peuvent dans certaines conditions percevoir une rente. Généralement, plus la durée de cotisation est longue et plus le revenu était important, plus les prestations versées sont élevées. Si vous êtes salarié, vous et votre employeur reversez automatiquement 6,4% de votre salaire mensuel aux assurances sociales du 1^{er} pilier. Pour les indépendants et les personnes sans activité lucrative, les cotisations dépendent du revenu.



2^e pilier: maintien d'un niveau de vie digne

Le 2^e pilier correspond à la prévoyance professionnelle, et regroupe la caisse de pension (LPP) et l'assurance-accidents (LAA). Le 2^e pilier est financé par les salariés et par les employeurs. Si vous exercez une activité lucrative indépendante, la prévoyance professionnelle est facultative.

Les deux premiers piliers sont là pour vous permettre de continuer à vivre dignement une fois à la retraite ainsi qu'en cas d'incapacité de gain. Ce niveau de vie est cependant généralement inférieur au niveau de vie de la vie active, car la rente versée au titre des 1^{er} et 2^e piliers une fois à la retraite atteint seulement environ 60% du dernier revenu.



3^e pilier: maintien du niveau de vie habituel

Pour compléter les prestations des deux premiers piliers et atteindre un niveau de rente correspondant au dernier salaire, il est possible de recourir à une prévoyance facultative: il s'agit du 3^e pilier. Si vous travaillez à temps partiel depuis la naissance de vos enfants, vous cotisez moins à la caisse de pension. Il est donc d'autant plus important d'épargner dans le cadre du 3^e pilier, d'une part pour disposer de suffisamment d'argent à l'avenir, et d'autre part pour avoir la possibilité de financer l'achat d'un logement par le biais d'un retrait anticipé.

Le 3^e pilier comporte deux options:

- la prévoyance liée (3a),
- la prévoyance libre (3b).

Dans le cas de la prévoyance liée, il est possible de déduire vos versements de votre revenu imposable. Le pilier 3a sert à épargner en vue de la retraite et à mettre sa famille à l'abri du besoin. La prévoyance libre poursuit globalement les mêmes objectifs, mais offre moins d'avantages fiscaux.

Liste de contrôle: garder une vue d'ensemble de ses finances avec des enfants

L'arrivée du premier enfant bouleverse complètement la vie d'un couple. En plus de leur nouveau quotidien éprouvant, les jeunes parents doivent aussi garder une vue d'ensemble de leurs finances au vu des changements de leur situation. Dans la liste de contrôle ci-dessous, vous trouverez des conseils pour mieux gérer votre budget familial.

1

Établissez un budget

Nous recommandons à toutes les familles d'établir un budget annuel. Autrement dit, établissez une liste de toutes vos recettes et dépenses et triez-les par catégorie. Vous aurez ainsi toujours une vue d'ensemble de vos sorties d'argent. En même temps, cela vous aide à redéfinir vos priorités pour les différents postes budgétaires et à réorganiser les fonds disponibles.

2

Enfants plus âgés = dépenses plus élevées

Avec un enfant en bas âge, les dépenses sont prévisibles. Il n'y a pas besoin d'un logement plus grand ni de beaucoup de nourriture pour un bébé. Gardez toutefois à l'esprit que votre enfant aura besoin d'argent plus tard pour ses études, pour sa garde-robe qui sera plus coûteuse, pour ses activités, mais surtout, qu'il vous faudra plus de place. Un appartement plus grand ou une maison vont généralement de pair avec une hausse de vos frais, que vous soyez locataire ou propriétaire.

3

Hiérarchisez vos dépenses

Tout en haut de la liste figurent généralement les frais fixes pour le logement, les assurances, l'alimentation, la crèche, les impôts, etc. Il s'agit de dépenses récurrentes et qui varient peu. Ensuite viennent les autres dépenses, p. ex. pour les vacances et les loisirs. C'est sur ces postes que vous pouvez si nécessaire économiser au profit de dépenses plus importantes.

4

Faites attention à vos revenus

Lorsque les deux parents qui travaillaient à temps complet réduisent leur taux d'activité, une baisse des revenus est à prévoir. Si les deux parents continuent à travailler comme avant, il faut tout de même prendre en compte les frais de garde.

5

Ne sacrifiez pas votre carrière

Souvent, quand un enfant naît, au moins l'un des deux parents réduit son temps de travail. C'est généralement le parent qui gagne le moins, car cela semble plus intéressant sur le plan financier. Or, renoncer à sa carrière peut aussi coûter cher. Nous recommandons de prévoir un plan de reprise du travail pour que les deux parents puissent conserver de bonnes perspectives de carrière.

6

N'oubliez pas d'épargner

Si vous travaillez à temps partiel, vos cotisations aux caisses de pension diminuent, la prévoyance privée devient donc encore plus cruciale. En choisissant votre 3^e pilier, tenez compte de vos plans d'avenir: comptez-vous acheter un logement au cours des prochaines années? Si oui, il est intéressant pour vous de souscrire une solution d'épargne proposée par une banque, que ce soit un compte de prévoyance ou une épargne en titres, qui offre des opportunités de rendement supplémentaires. De plus, les montants versés au titre du 3^e pilier sont déductibles de votre revenu imposable, ce qui permet de réaliser des économies sur le plan fiscal. Vous souhaitez un 3^e pilier sans risque qui tienne lieu de garantie? Une solution d'assurance pourrait alors être la bonne solution.

7

Pensez à la retraite suffisamment tôt

Si l'un des parents met sa carrière entre parenthèses, il faut non seulement prendre en compte une baisse de revenus, mais également une prévoyance-vieillesse plus faible. Si vous n'avez pas ou que peu de revenus, vous devez continuer à cotiser à l'AVS pour éviter une diminution de votre retraite. Vos contributions à la prévoyance professionnelle baissent aussi, et il se peut que la diminution soit si forte que vos versements annuels dans le pilier 3a ne suffisent pas à la compenser. Il est alors possible de recourir en complément au pilier 3b.

8

Calculez vos impôts

Le montant de vos impôts dépend de nombreux facteurs. Hormis votre lieu de domicile, votre état civil est aussi important. Les couples mariés paient souvent plus d'impôts que ceux en concubinage. Dans le même temps, les familles sous-estiment souvent les déductions pour enfants auxquelles elles ont droit. Nous vous recommandons de vous renseigner sur les montants déductibles conformément aux directives de votre canton de domicile ou bien de recourir à un service de conseil fiscal.

Vous hésitez sur la manière dont vous devez gérer les finances de votre famille?

Faites-vous conseiller par nos expertes et experts chevronnés:



Une protection financière pour l'avenir

Quand on est en bonne santé, il est rare que l'on pense à sa propre mort ou aux conséquences d'une invalidité, d'autant plus lorsqu'on a des enfants et que le bonheur familial est au rendez-vous. Mais que se passerait-il s'il vous arrivait quelque chose, à vous ou à votre partenaire? Votre famille dispose-t-elle d'une protection financière pour faire face au pire? Mirjam Keller, conseillère en matière de succession à la Banque Cler, explique quelles réflexions sont importantes à mener pour les jeunes familles.

Madame Keller, quelles démarches les familles devraient-elles effectuer pour se protéger?

De mon point de vue, il y a quatre sujets sur lesquels il est important de réfléchir en tant que famille, mais aussi sur le plan individuel.

1. Établir un **mandat pour cause d'incapacité** permet de définir la personne qui sera chargée de vous représenter en cas d'incapacité de discernement. Elle sera habilitée à prendre toutes les décisions à votre place.
2. En cas de décès, il est possible que la ou le partenaire qui survit rencontre des difficultés financières. Il est donc essentiel de prévoir le plus tôt possible une **planification successorale** mutuelle pour déterminer la marche à suivre dans le cas d'un événement tragique. Celle-ci peut prendre la forme d'un testament, d'un pacte successoral ou d'un contrat de mariage.

Si vous avez des enfants mineurs, il est conseillé d'établir des **dispositions relatives au droit de garde**, dans lesquelles vous pourrez désigner une personne à qui vous souhaitez transférer l'autorité parentale si les deux parents sont en incapacité de discernement ou décèdent. Ces dispositions ne sont toutefois pas contraignantes, et l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) n'est pas obligée de les respecter.

3. Enfin, je conseille à tous mes clients de rédiger des **directives anticipées**.

Que se passe-t-il en l'absence de mandat pour cause d'incapacité en cas d'incapacité de discernement?

Si vous n'avez pas désigné de personne de confiance pour vous représenter dans un mandat pour cause d'incapacité, ce sont les dispositions légales qui s'appliquent:

- Les époux ont un droit de représentation légale, mais seulement dans le cadre des actes juridiques nécessaires pour subvenir à leurs besoins financiers habituels et pour faire face au quotidien. Votre conjointe ou conjoint peut payer vos factures, et ouvrir et traiter vos courriers. Pour les décisions importantes concernant la gestion de fortune, p. ex. l'achat de titres ou la vente d'un logement, l'accord de l'APEA est nécessaire.
- Si vous vivez en concubinage ou seul, personne ne se voit accorder automatiquement de droit de représentation, et c'est l'APEA qui décide seule.

Qui puis-je désigner comme personne de confiance?

Vous pouvez désigner n'importe quelle personne que vous jugez digne de confiance dans votre mandat pour cause d'incapacité. Elle devra être majeure et capable de discernement au moment d'accepter le mandat. Il est recommandé de prévoir un ou plusieurs mandataires de substitution pour le cas où la première personne ne pourrait ou ne voudrait pas accepter le mandat. Il peut s'agir des enfants, s'il arrive p. ex. quelque chose aux deux parents. Vous pouvez bien entendu désigner vos enfants mineurs comme mandataires, mais ceux-ci ne pourront vous représenter qu'à leurs 18 ans.

Comment favoriser votre partenaire?

La plupart des familles avec enfants souhaitent favoriser le parent survivant. L'objectif est d'éviter que ce dernier ne doive verser des sommes importantes aux enfants et que la famille ne rencontre des difficultés financières. Les enfants majeurs peuvent signer à cet effet une renonciation à la succession pour que le parent survivant hérite de tout et que les enfants n'héritent qu'à son décès. Il n'est cependant pas possible de procéder ainsi lorsque les enfants sont mineurs. Dans ce cas, le droit matrimonial et le droit des successions fournissent souvent des solutions afin de favoriser la conjointe ou le conjoint qui survit. Pour les couples non mariés et les familles recomposées, cela n'est pas aussi facile. Quelle que soit la situation familiale, il vaut la peine de se faire conseiller.

→ Prenez contact avec notre équipe de conseil:



«Prenez des dispositions pour que la ou le partenaire qui survit ne rencontre pas de difficultés financières lors de la liquidation de la succession.»

Pourquoi ai-je en outre besoin d'établir des directives anticipées?

Les directives anticipées portent sur les décisions médicales. Vous pouvez y définir les soins médicaux que vous acceptez ou refusez de vous voir prodigués. Vous pouvez en outre désigner une représentante ou un représentant qui prendra les décisions à votre place en respectant votre volonté en consultation avec les médecins.

Que se passe-t-il si ma ou mon partenaire décède?

En l'absence de dispositions personnelles, c'est la loi qui détermine qui hérite de quoi. Or, celle-ci ne correspond pas toujours à ce que l'on aurait souhaité. Dans le cas des familles, en particulier, il est important de protéger au maximum la conjointe ou le conjoint qui survit. Si vous êtes marié(e), vous devez vérifier si vous seriez en mesure de verser en numéraire la réserve héréditaire aux enfants. Si vous êtes propriétaires de votre logement, cela peut vite devenir un problème pour la ou le partenaire survivant. Pour les couples non mariés sans règlement de la succession, les descendants héritent de tout, et la ou le partenaire de concubinage n'a aucun droit sur la succession.

Quelles options s'offrent à moi pour régler ma succession?

Si l'ordre de succession légal ne vous convient pas, vous pouvez définir vous-même dans un testament ce qui doit advenir de votre patrimoine après votre mort. La loi prévoit toutefois ce qu'on appelle des réserves héréditaires, c'est-à-dire une part minimale de la succession pour les héritières et héritiers. Vous ne pouvez p. ex. pas tout léguer à votre conjoint ou conjointe si vous avez des enfants. Une part définie par la loi, la réserve héréditaire, leur revient.

Que se passe-t-il lorsque des enfants mineurs héritent?

Les enfants ont droit à une part de l'héritage. Celle-ci peut être plus ou moins élevée en fonction des dispositions prises ou non en matière de droit des successions. Les mineurs ne peuvent pas renoncer à leur héritage. La part des enfants doit donc leur être versée et est bloquée jusqu'à leur majorité. En règle générale, elle ne peut pas être gérée par le parent survivant. En cas de patrimoine important ou si la succession comprend un logement en propriété, c'est l'APEA qui assure la gestion de fortune au nom de l'enfant.

Les parents d'une famille recomposée doivent-ils prendre des précautions particulières?

Il existe toutes sortes de familles recomposées, et les répercussions peuvent être complexes. Il me paraît important que les couples avec enfants nés d'unions précédentes réfléchissent bien à ce qui doit revenir à chaque enfant en cas de décès d'un des parents. Même si le couple actuel est marié, il faut tenir compte des réserves héréditaires, notamment celles des enfants nés de précédentes unions.

Liste de contrôle pour la planification successorale

Ces questions trouveront une réponse dans le cadre d'un entretien de conseil:

1

Patrimoine

Qui bénéficiera de votre patrimoine? Qui souhaitez-vous prendre en considération?

Nous clarifions la nature de la succession légale et les dispositions que vous pouvez prendre pour faire respecter vos souhaits. Cela peut nécessiter un testament, un pacte successoral ou un contrat de mariage et un pacte successoral.

2

Régime matrimonial

Comment avez-vous réglé le régime matrimonial dans le cadre du mariage?

Que possède chacune et chacun dans le cadre de votre mariage et qui peut hériter de quoi? Cela dépend du régime matrimonial, qui peut être défini dans un contrat de mariage.

3

Incapacité de discernement

Qui réglera vos affaires en cas d'incapacité de discernement?

Avec un mandat pour cause d'incapacité, vous déterminez qui prendra les décisions pour vous si vous n'êtes plus en mesure de le faire vous-même.

4

Logement en propriété

Est-ce important pour vous que votre partenaire puisse continuer à vivre dans votre logement?

Il peut arriver que le conjoint survivant soit obligé de vendre le logement en propriété afin de pouvoir verser les réserves héréditaires à d'autres héritiers. Vous pouvez empêcher cette situation en concluant un pacte de renonciation à la succession, si les bénéficiaires y consentent.

5

Avancement d'hoirie

Souhaitez-vous transmettre de votre vivant une partie de votre patrimoine à vos enfants?

Pour ce faire, il peut être judicieux de recourir à un avancement d'hoirie, notamment si l'un de vos héritiers reprend votre entreprise. La rédaction d'un pacte successoral est alors conseillée pour éviter de futurs conflits.

6

Partage de la succession

Qui s'occupe du partage de votre succession?

Dans votre testament ou votre pacte successoral, vous pouvez désigner une exécutrice testamentaire ou un exécuteur testamentaire qui assume les tâches administratives et prépare le pacte successoral – une possibilité particulièrement intéressante dans les situations complexes et les grandes communautés d'héritiers.

Ensemble, parlons d'argent!

Nous sommes là pour ça, que ce soit lors d'un entretien personnel dans la succursale la plus proche, par appel vidéo ou par téléphone.





#cout-enfant

L'Office de la jeunesse du canton de Zurich a déterminé qu'un enfant unique coûte, selon son âge, entre 1300 et 1800 francs par mois et en moyenne 18 500 francs par an, soit 370 000 francs au total jusqu'à son 20^e anniversaire. Voilà ce que déboursent les familles pour la nourriture, les vêtements, les équipements domestiques, le logement, la santé,

la caisse-maladie, les loisirs et le transport de leur progéniture. À partir du deuxième enfant, les coûts baissent, puisqu'on peut réutiliser ce qui a été acheté pour le premier. Tout cela ne prend pas en compte les coûts indirects liés aux enfants, notamment le renoncement à une partie de son temps de travail et les frais de garde.

Source: Office de la jeunesse et de l'orientation professionnelle du canton de Zurich 2023



#argentdepoche

Donner de l'argent de poche à ses enfants est judicieux pour leur apprendre à gérer leurs finances dès le plus jeune âge. L'enfant décide s'il préfère dépenser son argent ou économiser.

Il prend ainsi conscience de la valeur des choses et apprend à gérer l'argent. Pro Juventute recommande un franc par semaine à partir de la 1^{ère} classe, avec une augmentation d'un franc par année scolaire, soit 4 francs par semaine en 4^e classe. À partir de la 5^e/6^e, on peut passer à un versement mensuel et donner entre 25 et 30 francs par mois. Indépendamment des recommandations, l'argent de poche doit rentrer dans le budget familial.

Source: Pro Juventute



#modele-detraitement

Au sein des familles, le travail rémunéré est réparti de manière inégale: souvent, c'est la femme qui réduit son temps de travail, voire renonce à son activité lucrative tant que les enfants sont à la maison. Le modèle le plus courant est celui d'un père occupant un emploi à plein temps et d'une mère exerçant une activité professionnelle à temps partiel.

Source: OFS – enquête suisse sur la population active (ESPA) 2021

#PRESTATIONS-SOCIALES

Le PIB suisse s'élève à 731 662 millions de francs. Les dépenses de sécurité sociale représentent 29,1% du PIB, soit 206 milliards de francs, et 29,5% de ce montant est consacré à la prise en charge des maladies/à la santé. C'est de loin le premier poste de dépense pour ce type de prestations sociales.

Source: OFS 2022 – La Suisse en infographies

#ARGENTLIQUIDE

91,8 milliards de francs – c'est le volume total d'argent liquide en circulation en 2022. Ce montant élevé montre que les billets ne sont pas seulement utilisés comme moyen de paiement, mais sont aussi largement employés comme réserve de valeur.

Source: OFS 2022 – La Suisse en infographies



#allocationpourenfant

En Suisse, une allocation familiale est versée chaque mois pour chaque enfant par la caisse de compensation. Son montant varie toutefois, car il est fixé par les cantons. La Confédération a uniquement défini une allocation minimale, qui s'élève actuellement à 200 francs par mois et par enfant jusqu'à ses 16 ans ou jusqu'à ce qu'il puisse prétendre à une allocation de formation professionnelle, qui est de 250 francs par mois pour les jeunes de 15 à 25 ans au maximum qui suivent une formation postobligatoire.

Source: Caisse fédérale de compensation (CFC) 2023

#assurances

En Suisse, 119 milliards de francs ont été versés en 2020 sous forme de primes d'assurance. La majeure partie, environ 46,7 milliards, correspond à des primes d'assurance-accidents et dommages, Ensuite viennent les primes de réassurance (45,6 milliards) et d'assurance-vie (26,8 milliards).

Source: OFS 2022 – La Suisse en infographies

#billets

En plus des pièces, la Banque nationale suisse émet des billets depuis 1907. La première série de billets comprenait des coupures de 50, 100, 500 et 1000 francs. À ce jour, neuf séries ont été éditées. Celles-ci doivent être remplacées régulièrement en raison des avancées technologiques rapides: pour éviter au maximum les falsifications, la Banque nationale doit toujours avoir une longueur d'avance.

Source: www.bns.ch



#salaire

En Suisse, le salaire mensuel médian s'élève à 6665 francs brut (état en 2020). Les ménages privés réussissent à en mettre de côté 26,5% – versements au titre du 2^e pilier compris.

Source: OFS 2022 – La Suisse en infographies

Vos finances sont importantes pour nous!

Comptes, cartes, Digital Banking, conseil en placement et hypothèques ou prévoyance – nous vous proposons tout ce dont vous avez besoin en matière d'argent. Peu importe le montant dont vous disposez, nous trouverons la bonne solution qui vous permettra de faire fructifier votre capital.

Nous sommes à l'écoute, nous posons des questions et conseillons en toute clarté. Cela nous permet de trouver la solution adaptée à votre situation et à vos attentes d'une façon viable et la plus avantageuse possible.



Le meilleur pour votre argent

- Les placements pour toutes et tous: chez nous, vous pouvez investir dès un franc de capital de départ.
- Investir correctement: trouvez chez nous la stratégie de placement qui vous convient.
- Investir dans l'avenir: nous vous montrons comment réaliser des placements judicieux pour vos enfants.
- Placements durables: n'investissez que dans des entreprises qui agissent de manière responsable.
- Tout faire vous-même ou déléguer: c'est vous qui décidez du niveau de conseil dont vous souhaitez bénéficier.



La priorité, c'est vous

- Garder une vue d'ensemble: nous examinons tous les aspects de vos finances pour considérer votre situation dans sa globalité.
- Réaliser vos rêves: nous vous montrons comment atteindre financièrement vos objectifs.
- Miser sur des professionnels: nos conseillères et conseillers sont toujours à jour dans leur spécialité et certifiés en conséquence.

Ensemble, parlons d'argent!

Nous sommes là pour ça, que ce soit lors d'un entretien personnel dans la succursale la plus proche, par appel vidéo ou par téléphone.



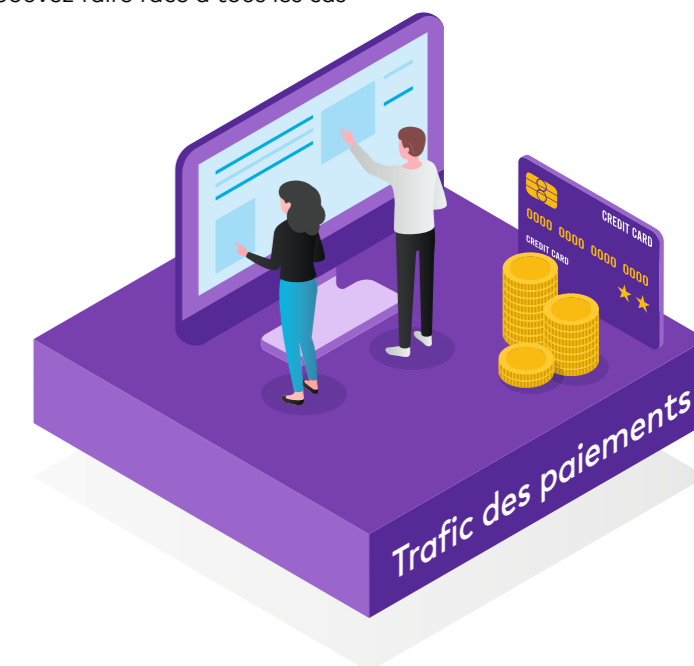
Réaliser vos rêves de logement

- Appartement en ville ou chalet à la montagne: découvrez comment financer votre rêve de devenir propriétaire.
- De l'hypothèque Start à la retraite: pour bénéficier de la sécurité du logement à chaque étape de votre vie.
- Construction et rénovation durables: nous vous apportons notre soutien.



Simplicité financière dans la vie quotidienne

- Digital Banking: gérez vos finances de façon rapide et autonome, où que vous soyez.
- La banque sur votre smartphone: notre appli Zak simple et claire est gratuite.
- Tout est sous contrôle, même lorsque vous n'êtes pas chez vous: grâce aux cartes de débit/ crédit, vous pouvez faire face à tous les cas de figure.



Se préparer pour l'avenir

- Plus de flexibilité: commencez tôt à vous occuper de votre prévoyance.
- 3^e pilier: se constituer une prévoyance tout en faisant des économies d'impôt.
- Préparation optimale: grâce à la planification successorale et au mandat pour cause d'incapacité, vous définissez vos souhaits.
- Mariage ou concubinage, famille nombreuse ou sans enfants: comment assurer au mieux la sécurité financière de vos proches.

Réaliser ses rêves grâce aux placements financiers



Lorsque les couches et la crèche font leur apparition dans le budget familial, on ne pense pas tout de suite à l'épargne et aux placements. Pourtant, c'est précisément à ce moment-là qu'il est utile d'étudier les options financières et de penser à l'avenir. En effet, vous pouvez commencer à vous constituer un patrimoine dès un franc de capital de départ et investir pour le futur de vos enfants.

Assurer le bien-être familial

Parents et grands-parents ne veulent que le meilleur pour leur nouvelle famille et l'avenir des enfants. Ceux-ci doivent pouvoir grandir en toute sérénité et bénéficier d'une formation de qualité. Les enfants enrichissent notre existence, mais ils coûtent également de l'argent. Pour les jeunes familles, l'arrivée des enfants peut devenir un véritable défi financier. Il est donc d'autant plus important pour elles de réfléchir à la meilleure manière de gérer leur argent. Autrefois, le compte d'épargne était la solution la plus courante. Mais dans un contexte d'inflation élevée, ce n'est plus

le premier choix, car la valeur de l'argent diminue lentement mais sûrement. Le placement financier devient donc à long terme plus intéressant que le compte d'épargne.

Se constituer progressivement un patrimoine

Puisque chaque franc compte, il est important de placer son argent le plus tôt possible. À la Banque Cler, vous pouvez commencer à investir dans une Solution de placement* dès 1 franc de capital de départ et faire fructifier ainsi votre argent au fil des ans. Pour se constituer un patrimoine de manière ciblée, il est

«Pour se constituer un patrimoine de manière ciblée, il est judicieux d'effectuer des dépôts réguliers, la solution la plus simple étant l'ordre permanent.»

judicieux d'effectuer des dépôts réguliers, la solution la plus simple étant l'ordre permanent. Et si jamais votre enfant a besoin d'un appareil dentaire onéreux, par exemple, vous pouvez effectuer des retraits à tout moment et en toute flexibilité, puis recommencer à épargner plus tard. Nous recommandons à notre clientèle d'investir dans une Solution de placement* durable. Ce faisant, vous utilisez votre argent de manière responsable à plusieurs égards: en vue d'un monde meilleur, mais aussi de la sécurité financière de votre famille. Vous trouverez plus d'informations sur les placements durables aux pages 24/25.

Des dépôts réguliers pour des objectifs d'épargne concrets

Si vous souhaitez pouvoir soutenir financièrement votre enfant pendant sa formation ou ses études, il vaut la peine de commencer à effectuer des dépôts réguliers dès sa naissance. Les parents qui placent p. ex. 100 francs par mois jusqu'aux 16 ans de leur enfant bénéficient d'opportunités de rendement considérables. Selon le niveau de risque du placement, les 19 200 francs de départ peuvent croître et atteindre entre 21 000 et 27 000 francs.

Choisir la bonne stratégie

Votre propension au risque ou au contraire votre recherche de la sécurité et le montant de votre capital de départ ne sont pas des critères pertinents pour déterminer si vous devriez placer votre argent. Pour réussir à long terme, c'est votre choix de la stratégie qui importe. Pour découvrir quelles stratégies sont possibles et lesquelles conviennent le mieux à votre situation, rendez-vous aux pages 22/23.

De précieux conseils de spécialistes en matière de placement

Nous sommes là pour vous et votre famille. Nos expertes et experts vous accompagnent tout au long de l'horizon temporel de vos placements. Même si vous déléguez les décisions à ce sujet, vous gardez toujours le contrôle et un aperçu de vos placements: nous établissons pour vous un rapport numérique mensuel contenant des commentaires sur les placements et d'autres informations sur les investissements et les rendements.

* Voir dernière page.

Quel est le type de placement qui me correspond?

1

Votre niveau de conseil

Quel niveau de conseil choisir? Préférez-vous gérer votre fortune de manière autonome, appréciez-vous les conseils ou souhaitez-vous déléguer vos décisions de placement?

GÉRER
MOI-MÊME

Professionnel expérimenté

Suivre les cours boursiers et décider par moi-même quand et où placer mon argent, c'est ma passion.

↓
L'Easy-Trading de la Banque Cler, qui vous permet de gérer facilement votre fortune en toute autonomie, est la meilleure option pour vous. C'est aussi la plus avantageuse, puisqu'elle n'inclut pas de prestations de conseil.

M'APPUYER SUR
DES CONSEILS

Soutien souhaité

J'aime avoir des expertes et experts pour me conseiller dans le choix de la bonne stratégie de placement.

↓
Nos spécialistes trouveront avec vous la stratégie de placement qui vous convient et vous aideront à la mettre en œuvre.

TOUT
DÉLÉGUER

Se reposer sur nos compétences

Je ne m'intéresse pas aux affaires financières et je n'ai ni le temps ni les connaissances pour m'occuper moi-même de mes placements.

↓
Avec nos Solutions de placement* et nos mandats de gestion de fortune, nos spécialistes s'occupent de votre fortune selon la stratégie que vous avez choisie.

Votre niveau de conseil

En fonction du niveau de conseil que vous recherchez, vous trouverez l'offre qu'il vous faut parmi nos packs de conseil.

★★★★

Consult

Avec ce pack, nous vous aidons à définir votre stratégie de placement. Grâce à un conseil en placement personnalisé et axé sur les objectifs ainsi qu'à un rapport annuel de performance, vous avez une vue d'ensemble complète.

★★★★★

Excellence

Vous souhaitez obtenir plus d'informations et bénéficier du savoir-faire de nos spécialistes? Grâce à l'accès aux nouveaux documents de recherche et aux conférences téléphoniques occasionnelles avec notre responsable des placements, vous bénéficiez d'une préparation optimale pour placer votre argent au mieux.

★★★★★★

Excellence Plus

Ce pack répond à toutes les attentes. En plus des offres du pack Excellence, vous avez droit à une planification financière globale incluant la planification successorale. Vous bénéficiez également de frais attractifs pour vos ordres boursiers.

2

Votre stratégie

La sécurité constitue-t-elle votre priorité absolue ou êtes-vous prêt à prendre des risques avec vos placements? Combien de temps pouvez-vous et voulez-vous placer votre argent? Quelle est la Solution de placement* qui vous convient le mieux?

A

Revenu

Je fais plutôt preuve de prudence et la préservation de ma fortune est une priorité.

↓
Notre fonds stratégique «Revenu» se distingue par le fait qu'il évite les risques trop élevés, sans toutefois renoncer à toutes les opportunités de rendement. Cela est possible grâce à une part d'actions faible limitée à 35%, tandis que la majeure partie du montant est investie dans des obligations.

B

Équilibré

Je vise non seulement des rendements réguliers, mais aussi des gains en capital à long terme pour ma fortune.

↓
Le fonds stratégique «Équilibré» est adapté à cet objectif et correspond à la propension à accepter des fluctuations de cours plus importantes. La moitié de vos placements est investie en actions (60% au maximum), le reste en liquidités et en obligations.

C

Croissance

Mon objectif à long terme est la forte croissance de ma fortune.

↓
Si vous ne craignez pas le risque, le fonds stratégique «Croissance» offre les meilleures opportunités de rendement grâce à une part élevée d'actions (85% au maximum). Le reste est investi dans des obligations et des liquidités.

D

Actions

Je veux profiter au maximum de l'évolution des marchés des actions.

↓
Vous souhaitez exploiter le potentiel de rendement des marchés des actions et êtes prêt à prendre des risques très élevés. Le fonds stratégique «Actions» mise à 95% sur des actions. Les deux tiers environ de vos placements sont investis en CHF.

Vous pouvez choisir d'autres stratégies dans le cadre d'un mandat de gestion de fortune.



L'incontournable développement durable

Nous recommandons aux investisseurs de miser sur des placements durables. En choisissant de placer votre capital dans des entreprises faisant preuve d'un comportement responsable, vous assumez une responsabilité éthique, écologique et sociale, et profitez dans le même temps de modèles commerciaux prometteurs et d'opportunités de rendement attractives. Sur demande, nous proposons également des formes de placement classiques.

*Voir dernière page.

Pour le monde de nos enfants



Lorsqu'on a des enfants, on prend encore davantage conscience de sa responsabilité vis-à-vis de l'environnement et de la nouvelle génération. En effet, notre mode de vie d'aujourd'hui et les valeurs que nous défendons contribuent à façonner l'avenir de nos enfants. En matière d'argent, notamment, on peut faire beaucoup grâce aux placements durables, à la fois sur le plan écologique, social mais aussi financier, puisque les perspectives de rendement sont au moins aussi bonnes que celles des placements traditionnels.

De plus en plus de personnes ne se contentent plus de voir leurs placements atteindre des objectifs de rentabilité, ils doivent désormais contribuer à un avenir durable, pour le monde de leurs enfants et des générations à venir. Grâce à nos Solutions de placement* durables, votre argent est investi exclusivement dans des entreprises qui répondent non seulement à des exigences économiques, mais aussi à des critères éthiques, environnementaux et sociaux stricts.



BON À SAVOIR La planification à long terme, un choix qui rapporte

L'horizon temporel d'un placement constitue un facteur important, quel que soit le montant de vos investissements. Même les petits dépôts réguliers sont intéressants. Et plus vous voyez loin dans votre planification, plus votre part d'actions peut être importante, ce qui augmente vos chances de rendements plus élevés. En effet, d'après notre expérience, les corrections des cours s'équilibrent au fil des ans.

Pour les familles, il n'est toutefois pas toujours simple de prévoir les choses sur le long terme. Des dépenses imprévues peuvent soudainement venir grever le budget familial. Dans ces cas-là, il est bon de pouvoir réagir de manière flexible. Il faut donc trouver le bon équilibre entre placements au long cours et placements flexibles.

«À la Banque Cler, nous recommandons aux investisseurs de miser sur des placements durables. En effet, plus on investit de l'argent dans des entreprises responsables, plus la pression sur les autres entreprises pour qu'elles adoptent des comportements durables augmentera. En tant que banque, nous pouvons exercer une grande influence en orientant les flux d'argent.»

Investissez votre capital là où il a un impact positif sur l'environnement et la société

Parmi les 8500 fonds agréés en Suisse, nous sélectionnons pour vous ceux qui offrent de bonnes performances à long terme et garantissent véritablement le développement durable. Nous les étudions de très près et vérifions si les promesses écologiques sont tenues. En effet, nous sommes convaincus que les entreprises qui misent sur le développement durable auront plus de succès sur le long terme. Les investisseurs responsables jettent plus volontiers leur dévolu sur elles et les risques de réputation et d'affaires sont moindres.

À la Banque Cler, nous excluons systématiquement les entreprises issues de branches controversées grâce à une procédure d'évaluation stricte. Et malgré cette procédure interne complexe, nos placements durables ne sont pas plus chers pour notre clientèle que les placements conventionnels. Concernant les perspectives de rendement, n'ayez crainte: vous ne serez pas désavantagé par rapport aux placements classiques, bien au contraire.

Puisque le nombre de personnes investissant durablement ne cesse de croître, la pression exercée sur les entreprises pour qu'elles respectent les principes ESG dans le cadre de leurs activités augmente. Par conséquent, l'offre en placements financiers durables se développe, et les thématiques se diversifient également. Nous avons fixé des critères pour déterminer quels titres nous intégrons à nos Solutions de placement* durables. Notre Comité pour un développement durable et notre section interne Développement durable travaillent main dans la main pour que notre offre réponde non seulement à nos exigences, mais aussi aux vôtres.

* Voir dernière page.

Que signifie le développement durable?



Les questions **environnementales** regroupent les énergies renouvelables, l'exploitation des ressources, la gestion des déchets et l'électromobilité.



Le volet **social** s'intéresse à des aspects comme les droits humains, le travail des enfants, la sécurité au travail, la protection de la santé et les conditions de travail décentes.



Concernant la **direction** d'entreprise, nous accordons une importance toute particulière à l'éthique et à la lutte contre la corruption et les pratiques anticoncurrentielles.

Nous soutenons les efforts en matière de développement durable. C'est pourquoi nous sommes très exigeants vis-à-vis des placements que nous vous recommandons. D'une part, nous n'acceptons pas les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans des secteurs tels que l'armement, l'énergie nucléaire ou le génie génétique en agriculture. D'autre part, nous choisissons sciemment les leaders de certaines branches qui sont d'ores et déjà plus

engagés que leurs concurrents sur le plan du développement durable. Ainsi, nous créons une pression qui favorise le développement durable de la branche.

Comme nous appliquons nos critères de manière stricte, notre sélection ne peut s'appuyer que sur 30% des actions de l'indice boursier suisse SPI. Notre portefeuille durable est donc sensiblement différent d'un portefeuille conventionnel, pour des rendements toutefois comparables.



Une épargne pour vos enfants

La venue au monde d'un enfant est un moment unique. On souhaite lui offrir le meilleur, et ce en toutes circonstances. Pour que l'enfant soit bien doté également sur le plan financier, il vaut la peine de commencer à épargner rapidement.

Plus on s'y prend tôt, mieux c'est. Car en versant même de petits montants chaque mois, vous pouvez finir par mettre de côté une coquette somme pour votre enfant ou votre filleul et lui faire plus tard un beau cadeau. Au début, il convient de toujours se demander pourquoi on veut épargner. Avez-vous un objectif concret, p. ex. offrir un vélo à l'enfant pour ses six ans, ou souhaitez-vous lui constituer une épargne que vous lui transmettez à ses 18 ans? En fonction de votre horizon temporel et de votre objectif, vous pouvez choisir entre un compte d'épargne-cadeau, un compte d'épargne jeunes ou encore des titres.

* Voir dernière page.

Réalisez des rêves d'enfant avec de petits versements

Voyage linguistique au Canada, accès au premier logement: quel souhait de votre enfant aimeriez-vous exaucer? Si vous voulez lui constituer un patrimoine sur le long terme, il est intéressant de miser sur les placements. C'est l'occasion de faire fructifier encore plus votre argent (et celui de vos enfants), et ce dès 1 franc de capital de départ, avec notre Solution de placement* durable, p. ex. Nous poserons les bases ensemble en déterminant la stratégie de placement qui correspond le mieux à votre objectif d'épargne. Vous pouvez décider à tout moment de déposer des fonds plus importants. Nous investissons pour vous et vos enfants dans des entreprises aux activités durables.

→ Plus d'informations sur la Solution de placement:



Optez pour la solution classique avec le compte d'épargne

Le compte d'épargne-cadeau et le compte d'épargne jeunes sont un bon choix pour toutes les personnes qui souhaitent mettre de l'argent de côté pour le bébé. Votre enfant ou votre filleul bénéficiera ainsi d'un taux préférentiel jusqu'à sa majorité. Comme il n'y a pas de frais de tenue de compte, le capital de départ croît plus rapidement que sur un compte d'épargne normal. Épargner pour ses enfants peut aussi vouloir dire épargner avec eux et leur apprendre à gérer leur argent. Quand ils ont leur propre compte, les enfants prennent plaisir à épargner et ont la possibilité d'utiliser l'argent mis de côté pour s'offrir un petit plaisir plus tard. Si votre enfant a 15 ans ou plus, il peut aussi disposer de son propre compte en ligne sur son smartphone avec l'appli gratuite Zak. Découvrez tout ce que vous pouvez faire avec Zak en lisant la page suivante.

→ Plus d'informations sur le compte d'épargne-cadeau pour les enfants:



→ Plus d'informations sur le compte d'épargne jeunes:



Zak – la banque gratuite et nomade

Payer à la caisse avec son smartphone, régler rapidement une facture lors de sa pause, économiser pour un voyage de rêve ou encore administrer les dépenses de la famille: avec l'appli Zak, vous pouvez gérer toutes les questions financières en quelques clics. Gratuitement.

Zak est un compte en ligne qui vous permet de gérer vos opérations bancaires depuis votre smartphone sans documents papier. Vous pouvez ouvrir un compte Zak en ligne en quelques minutes seulement, sans avoir à vous rendre dans une succursale.

Zak aide à apprendre à gérer l'argent

Zak n'est pas seulement destiné aux adultes, mais s'adresse aussi aux jeunes à partir de 15 ans qui veulent gérer leur argent de poche ou leur salaire de manière autonome.

Zak aide à économiser

Avec Zak, faire des économies est un jeu d'enfant. Créez simplement un pot d'épargne pour votre voyage en famille ou pour l'achat d'une nouvelle voiture et versez-y en une ou plusieurs fois le montant souhaité afin d'atteindre votre objectif d'épargne. Si vos priorités changent, vous pouvez déplacer rapidement l'argent d'un pot à un autre d'un simple glissement de doigt.

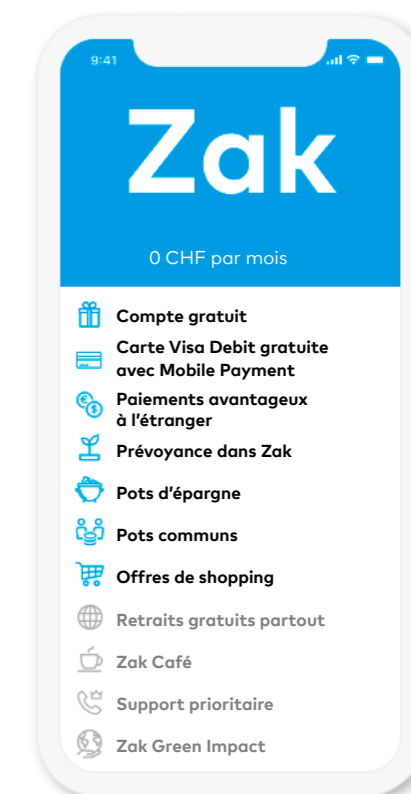
Zak aide à gérer les dépenses communes

Sorties entre amis, colocataires ou dépenses en famille: les pots communs permettent de gérer des dépenses à deux ou en groupe, de savoir du premier coup d'œil qui doit combien à qui et de virer ou de demander de l'argent en temps réel d'un simple clic.

Zak aide à organiser sa prévoyance

Avec Zak, vous pouvez verser de l'argent dans votre pilier 3a en toute flexibilité. Que vous placiez de l'argent sur un compte d'épargne ou que vous investissiez dans des titres durables, vous économiserez ainsi chaque année des impôts tout en préparant votre retraite. Tout ça 100% en ligne.

→ Plus d'informations sur Zak et Zak Plus:



→ Télécharger maintenant!



Êtes-vous prêt(e) à accéder à la propriété?

En tant que famille, vous devez répondre à quelques questions avant d'envisager un logement en propriété: que pouvons-nous nous permettre? Comment fonctionne le financement? Quelles conditions faut-il remplir pour souscrire une hypothèque? Nous vous expliquons la marche à suivre.

Un logement en propriété donne la possibilité aux familles d'aménager leur foyer comme elles l'entendent, sans avoir à prendre en compte la volonté d'un propriétaire. De plus, un bien immobilier peut être un moyen d'épargner pour l'avenir.

Avant de pouvoir emménager avec votre famille dans votre nouveau logement, vous devez organiser les finances en fonction. Une analyse de votre capacité à rembourser (voir encadré) ainsi qu'un récapitulatif de vos revenus et de votre argent épargné disponible montrent ce que vous pouvez vous permettre d'acheter à long terme.

La première hypothèque, mode d'emploi

Lors du premier rendez-vous de conseil avant un achat immobilier, nous passons en revue les points suivants:

- **Fonds propres:** ici, la règle des 80/20 s'applique. L'hypothèque peut financer 80% de la valeur du logement en propriété, les fonds propres représentant les 20% restants. Au moins la moitié de ces 20% doit provenir de vos économies, d'un avancement d'hoirie ou de votre 3^e pilier. Pour l'autre moitié, vous pouvez utiliser l'argent de votre caisse de pension.



Que peuvent inclure les fonds propres?

Les fonds propres doivent représenter au moins 20% du prix d'achat. Vous devez disposer de la moitié en liquidités. En plus de vos économies, vous pouvez également utiliser l'argent de votre caisse de pension.

- **Avoirs du 3^e pilier:** vous avez la possibilité de retirer ou de mettre en gage des fonds de votre 3^e pilier. Si vous retirez l'argent, vous devrez vous acquitter d'un impôt (à taux réduit). Vous pouvez éviter cet impôt en mettant en gage votre 3^e pilier. Cet argent peut financer la seconde moitié de votre apport.
- **Caisse de pension:** il est également possible de retirer ou de mettre en gage des fonds de la caisse de pension. Cela entraîne toutefois une diminution de votre retraite et des prestations de risques en cas d'invalidité ou de décès. Il est donc conseillé de reverser ces montants avant votre retraite. Faites impérativement un point sur votre situation de prévoyance avec votre conseillère ou conseiller.

- **Fonds de tiers:** une première hypothèque peut couvrir jusqu'à deux tiers du prix d'achat. Pour le montant restant, à concurrence de 80% au maximum, vous pouvez recourir à une deuxième hypothèque. Cette dernière doit être remboursée dans un délai de 15 ans et avant votre 65^e anniversaire ou bien disposer d'une épargne suffisante pour la couvrir (p. ex. dans votre 3^e pilier). Si vous atteignez l'âge de la retraite avant la fin du délai de 15 ans, le remboursement de la deuxième hypothèque doit avoir lieu avant vos 65 ans.
- **Capacité à rembourser:** dans le calcul de votre capacité à rembourser (voir encadré), prenez en compte ce que vous souhaitez pour votre vie future. Aurez-vous toujours suffisamment de budget si vous avez des enfants et si vous réduisez vos taux d'occupation respectifs? Réfléchissez également à votre prévoyance et souscrivez le cas échéant une assurance-décès et une assurance incapacité de gain. Prêtez également attention à l'état du logement: si une rénovation est bientôt nécessaire, vous avez besoin d'une marge de manœuvre pour pouvoir prendre une hypothèque supplémentaire.

Calcul de la capacité à rembourser: quelle somme pouvez-vous dépenser?

Le calcul de la capacité à rembourser sert à ce que vous ne dépassiez pas vos limites financières et que vous puissiez profiter plus tard de votre logement. Il permet de déterminer quelle somme vous pouvez mettre dans votre logement pour pouvoir le financer à long terme: globalement, on considère que les frais courants ne doivent pas dépasser un tiers de votre revenu (34% de votre revenu annuel brut en dessous de 100 000 francs, 38% au-delà).

Parmi les frais courants figurent les amortissements des hypothèques, les intérêts et les frais annexes. Les frais annexes couvrent l'entretien du bâtiment (réparations, remplacement d'équipements, etc.) et les frais d'habitation comme les factures d'électricité, d'eau et les primes d'assurance. En général, les frais annexes représentent 0,6 à 1% de la valeur vénale par année.

Calcul de la capacité à rembourser

Financement		Exemple
Prix d'achat/valeur vénale	100%	675 000 CHF
Fonds propres	20%	135 000 CHF
1 ^{ère} hypothèque	66,67%	450 000 CHF
2 ^e hypothèque	13,33%	90 000 CHF

Capacité à rembourser	Par an
Intérêts de la 1 ^{ère} et de la 2 ^e hypothèque (4,5% de 540 000 CHF)	24 300 CHF
Amortissement de la 2 ^e hypothèque (sur 15 ans)	6 000 CHF
Frais d'entretien et frais annexes (1% du prix d'achat/de la valeur vénale)	6 750 CHF
Coût total (ne doit pas dépasser 1/3 du revenu net)	37 050 CHF
Revenu net nécessaire	111 150 CHF

* Pour évaluer la capacité à rembourser, nous nous basons sur un taux annuel moyen de 4,5%.

Avec notre conseiller hypothécaire numérique, vous pouvez également réaliser ce calcul en ligne en toute simplicité.



Quelle est l'hypothèque adaptée à votre profil?

Vous avez trouvé le bien immobilier de vos rêves? C'est le moment de trouver la bonne hypothèque. Optez pour celle qui correspond le mieux à votre profil et à votre situation.

L'hypothèque sans surprise Hypothèque à taux fixe

C'est une des formes classiques d'hypothèque. C'est une solution éprouvée. Le taux d'intérêt est défini en amont et reste inchangé pendant toute la durée de l'hypothèque. Vous n'avez pas à vous soucier des fluctuations sur le marché des capitaux et pouvez planifier les choses à long terme. Une hypothèque à taux fixe dure entre un et dix ans.

Vos avantages:

- Le taux ne change pas et vous pouvez planifier votre budget sans risque et à long terme.
- Vous pouvez fixer votre taux d'intérêt sans frais supplémentaires en amont.
- Vous économisez des impôts grâce à l'amortissement indirect.

Au cœur du marché monétaire Hypothèque SARON

L'hypothèque SARON est basée sur le taux d'intérêt officiel SARON (Swiss Average Rate Overnight) au jour le jour. Le SARON est un taux d'intérêt de référence pour le franc suisse fixé sur la base de transactions et de cotations négociables sur les compartiments garantis du marché monétaire (marché repo).

Vos avantages:

- Vous êtes au cœur du marché monétaire et profitez directement des baisses des taux d'intérêt.
- Si vous pensez que les taux vont remonter durablement, vous pouvez passer immédiatement et à tout moment à une hypothèque à taux fixe.

La variante flexible Hypothèque à taux variable

Le taux d'intérêt est constamment ajusté en fonction de l'évolution du marché. L'hypothèque à taux variable n'est pas assortie d'une durée fixe et vous pouvez donc la résilier dans un délai de trois mois.

Vos avantages:

- Vous profitez des baisses des taux d'intérêt, puisque votre taux d'intérêt hypothécaire diminue également.
- Ce modèle permet une résiliation rapide et vous pouvez opter pour une autre solution hypothécaire à tout moment, p.ex. si les taux augmentent.
- L'hypothèque à taux variable peut être combinée avec d'autres modèles hypothécaires.

Des rabais de taux attrayants Hypothèque Supercard

En transférant 20000 superpoints Coop à la Banque Cler, vous bénéficiez d'un rabais de taux attrayant de 0,2% par an.

Vos avantages:

- Vous obtenez un rabais de taux attrayant en échange de vos superpoints.
- L'hypothèque Supercard est une hypothèque à taux fixe pouvant être conclue pour une durée de 1 à 10 ans. Le rabais de taux est valable pendant toute la durée de l'hypothèque.
- Vous profitez des mêmes avantages que pour une hypothèque à taux fixe.

Le développement durable occupe une place centrale à la Banque Cler. Nous soutenons votre projet de construction durable en vous offrant des conditions particulièrement intéressantes. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet aux pages 32 et 33.

Faits et chiffres autour du logement

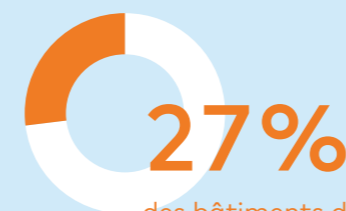
2,3 millions

de ménages vivent dans un logement en location ou un logement coopératif.



2 immeubles
d'habitation sur 3

appartiennent à des particuliers, en Suisse. Le taux de logements en propriété y est relativement faible en comparaison internationale: à peine 40% des logements occupés en permanence le sont par leur propriétaire.



des bâtiments d'habitation en Suisse sont des immeubles.

5 pièces

La moitié des couples avec enfants vivent dans un logement comptant au moins cinq pièces. Les parents vivant seuls et les couples sans enfants habitent en général plutôt des appartements de trois ou quatre pièces.

1373 francs

C'est le loyer moyen en Suisse, toutes tailles de logement confondues.

- Cantons aux loyers les plus élevés
- ▨ Cantons aux loyers les plus faibles

À construction durable, financement durable



Avec l'hypothèque écologique, nous soutenons votre engagement en matière de construction durable.

Certes, construire durablement, c'est faire un geste en faveur de l'environnement, mais qu'entend-on vraiment par là? La construction durable commence lors de la planification et s'achève lors de la démolition du bâtiment. En résumé: les bâtiments durables présentent une grande valeur ajoutée sur le plan environnemental, pour nous et pour la société. À l'heure actuelle, entre 5 et 10% des bâtiments, que l'on appelle les «bâtiments verts», sont construits dans le respect du développement durable, et la tendance est à la hausse. En construisant un bâtiment efficace sur le plan énergétique, vous faites non seulement quelque chose de bien pour l'ensemble de la communauté, mais vous augmentez également la valeur de votre bien immobilier et vous l'équipez de manière optimale pour l'avenir.

Construire de façon durable et en tirer profit

Si vous construisez de façon durable, l'hypothèque écologique vous offre aujourd'hui des avantages supplémentaires. Disponible sous la forme d'une hypothèque à taux fixe d'un à dix ans, elle vous récompense en effet avec un rabais de taux actuel de 0,25 % par an. Ses taux d'intérêt étant fixes, ils peuvent être budgétisés à l'avance de manière fiable, puisque les fluctuations du marché des capitaux ne sont pas prises en considération.

Quels projets soutenons-nous avec notre hypothèque écologique?

Minergie:

vous construisez ou rénovez votre maison selon le label de construction Minergie

Energies renouvelables:

vous intégrez une installation solaire thermique ou photovoltaïque

CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments):

vous faites certifier au niveau cantonal l'efficacité de votre nouveau logement

Rénovations se traduisant par des économies d'énergie:

vous réduisez votre consommation d'énergie en remplaçant le chauffage ou en améliorant l'isolation

→ Vous souhaitez en savoir plus sur notre hypothèque écologique? Rendez-vous ici:



Hypothèque écologique: vos avantages en bref



Bénéficiez pendant la durée de l'hypothèque d'un rabais conséquent sur le taux d'intérêt de 0,25%



Déterminez le taux jusqu'à 12 mois avant le début de la durée



Économisez des impôts grâce à l'amortissement indirect



Associez votre hypothèque écologique à d'autres modèles hypothécaires

Rapide et efficace: le Digital Banking de la Banque Cler



Consulter rapidement le solde de votre compte en rentrant de voyage ou paramétrer des ordres permanents depuis votre canapé le dimanche... grâce aux nombreuses fonctions du Digital Banking, vous pouvez effectuer vos opérations bancaires depuis n'importe où simplement et en toute sécurité.

Vos conseillères et conseillers se font toujours un plaisir de vous apporter leur soutien dans le cadre de vos transactions financières. Toutefois, vous souhaitez régler certaines choses de façon autonome et sans que cela vous prenne trop de temps, p. ex. enregistrer un ordre de paiement ou de bourse. Avec notre Digital Banking, rien de plus facile.

Les avantages du Digital Banking

Vue d'ensemble: renseignez-vous sur le solde de votre compte et observez son évolution dans l'aperçu. Avec l'assistant financier personnel, vous bénéficiez

d'une vue d'ensemble de tous les mouvements financiers de vos comptes et cartes.

- **Trafic des paiements:** effectuez vous-même des paiements, des transferts entre comptes ou des virements bancaires en Suisse et à l'étranger.
- **Dépôt et bourse:** passez des ordres boursiers en ligne et gardez une vue d'ensemble de votre portefeuille actuel. Restez toujours au fait des évolutions actuelles de la bourse telles que les cours.
- **Économies de coûts:** bénéficiez de rabais sur les frais relatifs aux ordres

de paiement, sur les frais de courtage liés aux ordres boursiers et sur les frais de port.

- **E-documents:** aidez-nous à économiser du papier. Recevez vos avis de crédit et de débit, décomptes boursiers relatifs à des achats/ventes de titres et relevés de dépôts-titres au format électronique dans le Digital Banking.
- **Libre-service:** les fonctions en libre-service vous permettent également de débloquent votre accès au Digital Banking 24 h/24 ou de demander un nouveau mot de passe.

Le Digital Banking: la solution pour les déplacements

Avoir toujours les données de votre compte en poche et effectuer des opérations bancaires confortablement depuis votre tablette ou votre smartphone? Avec notre appli Digital Banking, rien de plus facile. Elle vous aide non seulement à garder la vue d'ensemble de vos finances, mais vous permet aussi d'enregistrer vos paiements à tout moment et partout, d'afficher les détails d'une opération et d'effectuer des transactions boursières.

L'appli vous offre une grande flexibilité quels que soient le lieu et l'heure. Vous pouvez vous connecter facilement en utilisant Touch ID (empreinte digitale) ou Face ID (reconnaissance faciale).

L'appli Digital Banking vous aide également à payer vos factures plus efficacement. Grâce au logiciel, vous pouvez facilement numériser les QR-factures pour que les données utiles de vos virements soient directement reportées dans le masque correspondant. Cela vous épargne ainsi les saisies de chiffres fastidieuses pouvant être source d'erreurs.

→ Téléchargez notre appli Digital Banking:



Garder le cap ensemble

Notre nom reflète notre programme. En romanche, «cler» signifie clair, simple et compréhensible. Nos garanties:

Nous parlons d'argent, franchement et en toute sincérité. Peu importe le montant de votre fortune.

«Parler d'argent, ça ne se fait pas»: telle est la règle tacite. Les banques se cachent derrière des termes techniques, tiennent des discours ampoulés et compliquent délibérément les choses. Chez nous, c'est différent. Nous parlons d'argent. Nous sommes à l'écoute, nous posons des questions et conseillons en toute clarté. Car une gestion intelligente de l'argent ne doit pas être l'apanage des spécialistes.

Les opérations bancaires doivent être simples, du moins pour vous.

Nous entendons clarifier et simplifier au maximum les opérations bancaires pour notre clientèle, afin de les rendre conviviales. En notre qualité de banque attirée, nous vous proposons tout ce dont vous pouvez avoir besoin pour gérer vos affaires financières. Nous vous aidons aussi à changer de banque si votre établissement actuel n'est pas très coopératif. De notre côté, nous ne faisons pas d'histoires si vous décidez de solder un compte détenu chez nous.

Un bon conseil ne doit pas forcément se payer cher, il doit surtout être utile.

La vie nous réserve bien des surprises. Elle nous place dans des situations tantôt agréables, tantôt délicates, où la question de l'argent est incontournable. Dans tous ces moments-là, vous pouvez compter sur nous. La finance est notre métier: nous vous aiderons à garder votre situation financière bien en main, quelle qu'elle soit.

Nous agissons dans l'intérêt général.

Depuis 1927. Notre banque est issue du mouvement coopératif suisse. Sous l'appellation «Banque centrale coopérative», elle s'est intéressée très tôt au financement de logements coopératifs. Elle a ensuite été rebaptisée «Banque Coop» avant de devenir, en 2017, la «Banque Cler».

Ce changement de nom ne modifie en rien notre culture sociale. Bien au contraire, l'égalité salariale, l'offre de produits financiers et de modèles de travail adaptés aux familles et la promotion de la relève sont autant d'exemples actuels de notre engagement social.

Nous gérons également notre banque de manière durable et faisons procéder régulièrement à des contrôles sur ce point. Résultat: une entreprise climatiquement neutre selon Swiss Climate et la note A de MSCI ESG, la plus grande agence de notation pour le développement durable.

Une banque suisse détenue par des Suisses et destinée aux clients suisses. Un concept hyper-ennuyeux, non?

La Banque Cler ne serait pas un sujet intéressant pour un thriller. Nous sommes bien trop fidèles à nos racines et conscients des risques. Nous assurons le suivi de familles, de couples et de clients individuels ainsi que celui de petites et moyennes entreprises. En Suisse.

La Basler Kantonalbank, notre propriétaire, nous apporte son soutien: nous bénéficions ainsi d'une grande stabilité et prévisibilité, d'un faible niveau de risque, d'une vision à long terme et d'une politique d'investissement réfléchie.

Nous trouvons cette sorte d'ennui hyper-passionnante.



Banque Cler SA
Case postale
4002 Bâle

Tél. 0800 88 99 66
info@cler.ch
www.cler.ch

* La référence à la Solution de placement revêt uniquement une visée publicitaire et ne constitue en aucun cas un conseil en placements, une offre d'achat, une recommandation de placement ou une aide à toute décision en matière juridique, fiscale, économique ou autre. S'agissant des Solutions de placement comme fonds de placement, nous renvoyons au prospectus et au Document d'Informations Clés. Vous pouvez vous les procurer gratuitement sur notre site internet sous cler.ch/placements. Toutes indications sans garantie. Les rendements passés n'offrent aucune garantie de rendements futurs.

Les informations figurant dans le présent document revêtent un caractère purement informatif. La Banque Cler ne saurait garantir leur exactitude, leur actualité et leur exhaustivité. Les présentes déclarations ne constituent ni une recommandation, ni une invitation à soumettre une offre. Nous préconisons de solliciter l'avis d'un professionnel avant toute décision d'investissement. La Banque Cler se réserve le droit de modifier à tout moment ses offres de prestations et ses prix. Certains produits ou services peuvent faire l'objet de restrictions juridiques et n'être donc pas disponibles pour l'ensemble des clients ou personnes intéressées. L'utilisation de contenus du présent document par des tiers, notamment dans leurs propres publications, requiert l'accord préalable de la Banque Cler.

Les dispositions des Conditions générales de la banque s'appliquent par ailleurs.